

Voici donc qu'un peu partout, d'un seul coup, se répand le bruit que l'Algérie est à feu et à sang. De même que le Maroc et la Tunisie ont connu ce phénomène du terrorisme individuel dans les villes et dans les campagnes, faut-il que l'Algérie ferme la boucle de cette ceinture du monde en révolte depuis quinze ans contre les nations qui prétendaient les tenir en tutelle?* Et bien, non, cela ne sera pas, parce qu'il se trouve que l'Algérie, c'est la France, parce qu'il se trouve que les départements de l'Algérie sont des départements de la République française. Des Flandres jusqu'au Congo, s'il y a quelques différences dans l'application de nos lois, partout la loi s'impose et cette loi est française. [...] Les mesures que nous avons prises ont été immédiates. En l'espace de trois jours, seize compagnies républicaines de sécurité ont été transportées en Algérie. [...] En trois jours, tout a été mis en place. On a dit : Est-ce pour maintenir l'ordre ? Non, pas seulement. Mais pour affirmer la force française et marquer notre volonté.

Discours de F. Mitterrand,
ministre de l'Intérieur, le 12 novembre 1954.

* Revendications nationalistes qui ont abouti aux premières indépendances, comme en Inde en 1947 et en Indochine en 1954.



François Mitterrand en inspection dans les Aurès en 1954.

But : L'indépendance nationale par :

1. La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
2. Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession.

Moyens de lutte : Conformément aux principes révolutionnaires [...], la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but. [...].

Algérien! Nous t'invitons à méditer notre charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté; le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne.

Manifeste du FLN,
1^{er} novembre 1954 (extraits).

En décembre 1960, le général de Gaulle entreprend une visite en Algérie pour présenter la politique d'autodétermination. Il cherche à convaincre le FLN et les Français d'Algérie, hostiles pour des raisons différentes à ses propositions.



Une rue d'Alger, 1960.

4

L'État algérien et la mémoire du 1^{er} novembre 1954

Le peuple algérien est un peuple libre, décidé à le demeurer. Son histoire est une longue chaîne de luttes qui ont fait de l'Algérie de toujours une terre de liberté et de dignité. Le 1^{er} novembre 1954 aura été un des sommets de son destin. [...] L'Algérie, terre d'Islam, partie intégrante du grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, s'honore du rayonnement de sa révolution du 1^{er} novembre [...].

Art.2 L'Islam est la religion de l'État. **Art.5** L'emblème national et l'hymne national sont des conquêtes de la révolution du 1^{er} novembre 1954. Ils sont immuables. [...] Ces deux symboles de la révolution [sont] devenus symboles de la République.

Constitution de la République démocratique et populaire algérienne de 1996 (extraits).

Lancée par quelques dizaines de nationalistes pourchassés par une armée nombreuse et fortement équipée, l'insurrection algérienne se développe rapidement. Les heurts entre les communautés européenne et musulmane deviennent de plus en plus sanglants, creusant entre elles un fossé infranchissable.

Les grandes phases militaires

Lorsque, le 1^{er} novembre 1954, l'insurrection algérienne éclate, les autorités militaires disposent, comme moyens utilisables immédiatement, de deux bataillons de parachutistes, de trois bataillons de la 11^e DI en pleine réorganisation, d'un bataillon de légion et de deux escadrons blindés. Cependant, la 25^e division d'infanterie aéroportée, alertée le 30 octobre, doit arriver de métropole par air et par mer.

Les suites immédiates de l'insurrection, écrira plus tard le général Chérières, commandant interarmées pour le maintien de l'ordre, « font d'abord croire qu'on se trouve en face d'un soulèvement tribal analogue à ceux qui jalonnent notre histoire nord-africaine. On admet donc qu'il suffit pour l'armée de réduire les tribus dissidentes bien localisées, mettant en œuvre des effectifs très faibles et sans grand appui matériel de l'étranger, et, pour les polices, de maintenir l'ordre ailleurs ».

Le général lui-même cédera au bout de quelques mois la place au général Lorillot, qui se trouvera en face, non plus seulement de petits groupes locaux, mais d'une organisation de plus en plus solide.

Aux quelques unités françaises de novembre 1954 s'ajouteront en 1955 les divisions modernes jusqu'alors affectées à l'OTAN, à commencer par la 7^e DMR, suivies des 2^e et 4^e DIM. Ces grandes unités « reconverties », c'est-à-dire allégées d'une partie de leur matériel, entreprennent, notamment dans l'Ouest et l'Est algériens, de

grandes opérations de bouclage et de ratissage dont les effets sont peu concluants. Dans les Némentchas, quatorze bataillons ramènent une douzaine de prisonniers.

Il se confirme que, si les grandes unités motorisées sont mal adaptées aux tâches qui leur sont imparties, les effectifs, eux, sont insuffisants. Le gouvernement de Guy Mollet, devant une situation qui s'est constamment aggravée, décide à Pâques 1956, non seulement d'envoyer en Algérie le contingent — dont de nombreux éléments se trouvent déjà sur place, — mais de rappeler plusieurs classes de disponibles et des réservistes. Les effectifs dépasseront bientôt quatre cent mille hommes.

A l'automne 1956, le général Salan succède au général Lorillot, nommé chef d'état-major de l'armée. L'organisation politico-administrative (OPA) du FLN s'est étendue et ramifiée, tandis que l'ALN, en progression constante, forme maintenant des compagnies (katibas) et s'efforce de constituer des bataillons. A la frontière tunisienne, à partir des derniers mois de 1957, des unités de l'ALN nombreuses et bien armées maintiennent par leur présence et leurs harcèlements une pression constante contenue par un barrage électrifié que l'on prolonge progressivement vers le Sud et que l'on doublera plus tard d'une seconde ligne située un peu en arrière.

L'armée dans un pays sous-administré prendra le pas sur les autorités civiles jusqu'en 1959 et

devra en outre se charger de tâches extramilitaires de plus en plus nombreuses. A la mi-mars 1961, on aboutira aux chiffres suivants : 2 120 instituteurs et moniteurs militaires instruisent 139 000 élèves, 787 médecins et 298 auxiliaires féminines de l'armée assureront 1 624 000 consultations par mois, 530 chantiers seront protégés, ainsi que 4 000 kilomètres de voies ferrées et 7 500 « points sensibles », dont 580 exploitations agricoles. La création de sections administratives spécialisées ou urbaines (737 en 1961) exigera 2 076 officiers et sous-officiers.

De très mauvaises conditions de vie

Au cours des années 1956 et 1957, de nombreux secteurs seront provisoirement abandonnés et soumis seulement à des actions aériennes : la carte de l'Algérie se couvre des taches roses des « zones interdites ». Pour arracher au FLN le contrôle des populations, l'armée les regroupe dans des centres où, souvent, pendant de longs mois, les conditions de vie seront très mauvaises. La mesure touchera près de deux millions d'habitants, surtout des femmes, des enfants et des vieillards. Lorsque, en 1961, il fut mis fin à cette politique, 1 625 000 musulmans étaient répartis en 1 881 villages.

Alors que Raoul Salan disperse ses forces selon les besoins, en

couvrant l'Algérie d'un « quadrillage » qui consomme ses effectifs, le FLN lance en 1956-1957 une offensive terroriste dans les villes. Le général Massu et la 10^e division parachutiste, retour de Port-Saïd, livrent la « bataille d'Alger », où l'on n'observe plus de part et d'autre aucun ménagement dans l'emploi des moyens.

Au début de 1958, au prix de très durs combats, les unités aéroportées et la légion brisent dans le Constantinois les tentatives de l'ALN pour former de grandes unités. C'est l'époque des seules « batailles » de type presque classique qui aient été livrées au cours du conflit.

L'incident de Sakiet-Sidi-Youssef, au cours duquel l'aviation française bombarde un village tunisien, montre à quel point la situation est devenue explosive sur le barrage.

Au 13 mai 1958, le développement de la puissance militaire de l'ALN a été arrêté. Salan, cependant, ne paraît pas décidé à mener une stratégie offensive. Les tenants de l'action psychologique pensent que les techniques qu'ils ont empruntées au marxisme-léninisme ou mises au point eux-mêmes constituent l'arme de la victoire.

Le général Challe rendra leur prééminence aux « guerriers » et à l'offensive. Au début de 1959, il mettra en application le plan qui porte son nom : les frontières tunisienne et marocaine seront solidement tenues, tandis que, d'ouest en est, de l'Ouarsenis au Constan-

inois, seront menées une série d'opérations de nettoyage. Challe a reformé ses réserves générales (10^e et 25^e DP, 11^e DI) et incorporé à ses effectifs de nombreux éléments musulmans. L'aviation joue un rôle très important dans le dispositif.

Le « plan Challe » était l'un des volets d'un diptyque dont l'autre était le « plan de Constantine », et d'heureux résultats sont attendus de cette double initiative. Indéniables dans le domaine militaire, ils ne répondent pas aux espérances sur le plan politique.

Le général Crépin, qui succède au général Challe après l'affaire des barricades, n'apporte aucune modification essentielle aux plans de son prédécesseur et continue de s'appuyer sur les réserves générales. Son successeur, le général Gambiez, ordonnera la poursuite des combats jusqu'à ce qu'intervienne l'interruption des opérations offensives. Cependant, lorsque les pourparlers de Lugrin sont interrompus, les combats reprennent, à une échelle d'ailleurs limitée. Si le prestige du FLN demeure à peu près intact, l'ALN n'est guère parvenue à constituer d'unités supérieures à la katiba.

Après le putsch, le général Ailleret aura pour mission de regrouper progressivement des forces éparpillées dans plus de cinq mille postes tout en continuant de tenir solidement les barrages.

Jean Planchais

(20 mars 1962.)